

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2016

SIMPLIFICATION TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES - (N° 3855)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CD24

présenté par
M. Grandguillaume, rapporteur

ARTICLE 1

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« leur »,

le mot :

« son ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction rédactionnelle.